



H2 – Informer, sensibiliser et convaincre les employeurs

OBJECTIFS

- Connaître le contexte législatif et réglementaire en matière d'emploi des personnes en situation de handicap dans les secteurs privé et public
- Apporter un premier niveau d'information aux employeurs qui souhaitent accueillir en stage ou intégrer une personne en situation de handicap
- Trouver les arguments pour dialoguer avec les employeurs et pour outiller les personnes en situation de handicap dans leurs relations stagiaires/employeurs

PUBLIC CIBLE : les acteurs de l'orientation, de la formation et de l'insertion professionnelle (*référént handicap existant, référént de parcours, formateur, responsable pédagogique ...*)

Chaque professionnel peut suivre un ou plusieurs modules (selon ses besoins) prévus au programme de professionnalisation afin d'accompagner le développement de ses compétences en la matière

PROGRAMME (1 journée)

La loi, la réglementation et les enjeux pour les employeurs publics et privés

Connaître le cadre légal de l'emploi des personnes handicapées

- Les grands axes de la loi 2005
- Les enjeux juridiques, ressources humaines, sociétaux et économiques
- Les bénéficiaires de la loi handicap et les modalités de reconnaissance du statut
- La réglementation en matière de santé au travail, le rôle des différents médecins
- L'obligation d'emploi et les modalités de réponse
- Focus sur la réglementation et sur la prise en compte des stagiaires et des alternants dans l'OETH
- Les stages, la formation et les différentes formes de contrats de travail existants en lien avec l'emploi des personnes handicapées. L'accès aux emplois de la fonction publique

Les employeurs, leurs spécificités et les acteurs internes

Connaître la posture des différents acteurs susceptibles d'être rencontrés afin de leur apporter les informations pertinentes pour l'intégration d'une personne handicapée

- Les typologies d'employeurs (Les 3 fonctions publiques, les TPE, PME, ETI, Grandes entreprises) et leurs postures/enjeux par rapport au handicap
- Les différents stades de maturité des employeurs dans leurs politiques handicap et leur vision du handicap
- Les acteurs internes aux entreprises, leurs enjeux, ce qui leur donnera envie d'agir

L'emploi de personnes handicapées : Freins et leviers pour leur intégration

Connaître les typologies de handicap, leurs spécificités, leurs incidences sur l'emploi. Les moyens de compensation accessibles aux employeurs et aux personnes en situation de handicap dans le cadre d'un accès à un emploi ou à un stage

- La vision du handicap dans le monde du travail : lutter contre les idées reçues, travailler sur les représentations. Evoquer les a priori et y répondre. Montrer que des personnes handicapées peuvent occuper tous les postes de travail dans une entreprise
- Les typologies de handicap et leurs conséquences dans l'emploi : analyse des comportements induits par la situation de handicap pour la personne handicapée et compensations possibles mobilisables par/pour l'employeur
- Les aides et services de l'Agefiph et du Fiphfp pouvant être mobilisés. Comment et par qui ? En complément du droit commun

Session spécifique sur le handicap

- Comment conseiller et aider les employeurs et les personnes en situation de handicap à mobiliser ces aides et ces services
- La notion de travailleur handicapé et les spécificités de la population : Compétence et handicap / Performance et Handicap / Présence et Handicap

Trouver les arguments pour convaincre un employeur et conseiller, préparer les personnes en situation de handicap aux contacts avec les employeurs

- Aborder les employeurs, les convaincre, répondre aux objections, mettre en avant les bons leviers pour l'emploi d'une personne en situation de handicap
- Conseiller et préparer les personnes en situation de handicap à rencontrer des employeurs (que mettre dans un mail, un CV, que dire, ne pas dire, à quel moment dans l'entretien. Les freins à surmonter, les leviers à activer...)

INTERVENANTS**APC, Association perspectives et compétences**

Nos animatrices, expertes dans les champs du handicap et de l'emploi, ont toutes accompagné des bénéficiaires de l'obligation d'emploi en situation de handicap et des employeurs publics ou privés. Toutes ont mobilisé des moyens de compensation dans des situations d'insertion, d'emploi ou de formation. Elles animent régulièrement des formations dans ce domaine, tout en continuant leur activité de conseil et d'accompagnement.

Ce module mettra particulièrement l'accent sur les échanges de pratiques et s'appuiera sur de nombreux exemples vécus par les stagiaires ou apportés par l'animatrice.

Notre pédagogie active et participative permet de mettre en exergue les freins et les éléments facilitateurs et de rendre les formations dynamiques et opérationnelles. La formation privilégie les mises en situation, les études de cas et s'appuie sur de nombreux exemples concrets. Utilisation de jeux pédagogiques. Des temps sont réservés, tout au long de la formation, à l'analyse des questionnements exprimés par les participants et expériences qu'ils ont menées.